Programme formation

"La téléexpertise en pratique"

RESPONSABLE

Lydie Canipel

INTERVENANTS

Lydie Canipel
Nathalie Salles

ANNÉE 2022

Présentation de la formation

La téléexpertise est un des cinq actes de télémédecine, elle permet à un médecin de solliciter l'avis d'un confrère face à une situation médicale donnée et d'assurer ainsi une prise en charge plus rapide des patients.

La télé expertise peut concerner toutes les situations médicales. Son recours s'organise dans un parcours de soins coordonné, intégrant l'ensemble des acteurs du soin, en ville, zones sous denses, centre de santé, CPTS, EHPAD ou établissement de santé. L'enjeu est celui de diminuer les inégalités d'accès à l'expertise et bien sûr d'optimiser la qualité des soins des patients.

Cette formation de deux jours permet d'acquérir les connaissances nécessaires pour la mise en œuvre d'un projet de téléexpertise. Lors de cette formation, il nous parait essentiel de mettre les participants en situation avec la pratique par simulation d'actes de télé expertise.

« Ce document est la propriété de la SFSD. Toute reproduction ou diffusion est interdite et s'expose à une action en responsabilité civile »

Le programme

Premier jour :
9h – 9h30 min :
Accueil des participants
• Tour de table
• Attentes des participants
• Introduction à la formation : contenu et outils pédagogiques

9h30 – 12h30 heures :
fondamentaux en télé expertise
• Apports théoriques des fondamentaux réglementaires de la télé expertise
• Réflexion avec les participants à partir de cas cliniques pratiques reprenant les fondamentaux réglementaires de la télé expertise

12h30 - 14h : Déjeuner

14h – 15h :
Les fondamentaux éthiques et déontologiques de la télé expertise

15h – 17h :
Réflexion avec les participants à partir de cas cliniques pratiques reprenant les fondamentaux éthiques et déontologiques de la télé expertise
Synthèse des points à retenir sur Paper Board

17h – 17h30 :
Synthèse de la journée Deuxième jour

Deuxième jour
9H-10H :
Modalités pratiques de la transmission d'une demande de télé expertise : Quel outil utiliser pour échanger des informations médicales ?

10h – 11h :
Qu'est-ce que le RGPD ?

11h – 12h :
Comment intégrer la télé expertise dans sa vie professionnelle : l'accompagnement au changement

12h – 12h30 :
Présentation des cas cliniques et répartition des participants en petits groupes

12h30 – 13h30 : Déjeuner

13h30 – 14h30 :
Les participants travaillent les cas cliniques en petits groupes

14h30 – 15H30 :
Chaque participant expose les réponses apportées au cas clinique

15h30 – 16h30 :
synthèse de la journée, méta plan

« Ce document est la propriété de la SFSD. Toute reproduction ou diffusion est interdite et s'expose à une action en responsabilité civile »

Les intervenants

Lydie CANIPEL,
past-présidente de la SFSD, consultante en santé digitale, Infirmière diplômée d'état.

Nathalie SALLES,
past-présidente de la SFSD,
Professeur des universités et praticien hospitalier en gériatrie au centre hospitalier universitaire (CHU) de Bordeaux, où elle assure la chefferie du pôle de gérontologie clinique.
Présidente de la société française de gériatrie et gérontologie

« Ce document est la propriété de la SFSD. Toute reproduction ou diffusion est interdite et s'expose à une action en responsabilité civile »

Les certifications

La **Société Francaise de Santé Digitale** est un organisme de formation référencée dans les différents organismes tels que Datadock, ANDPC et Qualiopi.

N° de Référencement : 0079832

N° d'enregistrement centre de formation : 11 75 62 182 75

N° DPC : 9746

Certificat 360 OF Ind 4

« Ce document est la propriété de la SFSD. Toute reproduction ou diffusion est interdite et s'expose à une action en responsabilité civile »

Informations pratiques

société française de santé digitale
TÉLÉMÉDECINE | TÉLÉSOIN | NUMÉRIQUE

Déroulé de la formation :

Les formations en présentiel se déroulent à Paris. Le lieu ainsi que les informations pratiques vous seront communiqués avant le début de la formation.

Inscription à la formation :

Pour vous inscrire à la formation, remplissez le formulaire prévu à cet effet là en cliquant sur le bouton "Inscriptions" en dessous de la formation qui vous intéresse.

Suite à ce formulaire, vous recevrez soit un RIB pour un paiement par virement soit un lien pour payer en ligne.

Pour toute demande de devis, vous pouvez envoyer un mail à resp.comm@sfsd.fr

« Ce document est la propriété de la SFSD. Toute reproduction ou diffusion est interdite et s'expose à une action en responsabilité civile »